

un temps immémorial. Ces conditions sont censées être les clés de voûte du commandement des forces mobiles.

Nous voulons savoir bien des choses au sujet du commandement des forces mobiles, et nous posons ces questions maintenant. J'espère que le ministre pourra nous éclairer car, nous le prévenons, lorsqu'il passera accompagné de ses hauts fonctionnaires au comité de la défense, ces questions feront l'objet d'une étude très fouillée.

L'hon. M. Hellyer: Ce n'est que juste.

L'hon. M. Lambert: Toutefois, nous exigeons davantage en ce moment. Nous voulons savoir pourquoi le gouvernement a opté pour une force expéditionnaire restreinte, car il ne s'agit de rien de plus. Elle sera formée d'éléments de nos forces armées déployés en unités ayant les proportions voulues pour répondre aux obligations et aux engagements du Canada dans toutes les parties du monde.

Nous voulons savoir, par exemple, comment le transport maritime sera assuré. Nous voulons savoir comment les troupes d'appui aérien tactique seront transportées. Le ministre compte-t-il que ces forces mobiles et les éléments qui y seront rattachés ne seront nécessaires que dans un rayon restreint du Canada? Qu'allons-nous faire s'il nous faut aller à l'autre extrémité de l'Amérique du Sud? Comment le ministre compte-t-il y transporter ces troupes d'appui aérien tactique? Devront-elles se rendre jusqu'en Extrême-Orient ou au Moyen-Orient en traversant de vastes étendues de mer? Comment ces avions seront-ils transportés? Seront-ils chargés à bord du *Bonaventure* ou bien le ministre projette-t-il de faire transporter ces avions à bord d'un autre genre de navires? A-t-il l'intention d'acheter d'énormes avions de transport qui ne sont encore qu'à l'état de projet? Ou se propose-t-il de faire voler ces CF-5 en formation en prévoyant des stations de ravitaillement aériennes de quelque sorte? Ce sont toutes des questions essentielles.

En supposant que les avions arrivent à destination, qui les ravitaillera? Qui fournira les pièces de rechange, les munitions, le combustible, assurera les réparations? Est-ce que nous revenons à l'idée que le Canada fournit tout, que l'unité se suffit à elle-même? Sommes-nous responsables du ravitaillement de ce que j'appelle ce dimunitif de force expéditionnaire? Je suis sûr que ce concept est depuis longtemps écarté, mais nous devons connaître la pensée du ministre sur ce point.

Je ne vois pas comment nous pourrions entretenir cette sorte d'appareil avec les ressources restreintes dont nous disposons actuellement. Comment le ravitaillement en essence se fera-t-il? La rumeur circule que le ministre entend convertir quatre CF-130B en avions-citernes. Notre flotte d'appareils *Hercules* est déjà affectée à d'autres tâches de transport. Ils serviront au transport de nos troupes sur de longues distances. Si quatre sont détachés de ce service, c'est dire qu'un appareil devra faire l'office de six. Je le dis parce qu'il faut toujours compter sur l'entretien normal de ces appareils, et leur retrait périodique du service. Des pannes se produisent. Par exemple, le pont aérien en Zambie exige six appareils, non pas quatre. Nous savons tous qu'un des appareils envoyés en Zambie a dû rentrer au Canada moins d'une semaine après pour sa révision périodique. Conséquemment, il nous faudra six appareils, non pas quatre et nous n'avons pas actuellement un nombre suffisant de ces appareils, surtout si le ministre entend transporter des troupes et du matériel en quantité suffisante pour être efficace.

• (4.40 p.m.)

Je répète qu'il s'agit là d'une force mobile. Dans quelle mesure l'est-elle exactement? Le député de Winnipeg-Sud-Centre a fait allusion au M-113. C'est un véhicule blindé que l'on affecte au transport du personnel. Tout cela est parfait pour les gens qui se rendent occuper une position sur la première ligne de combat. Mais leur ravitaillement? J'ose dire qu'aujourd'hui le transport des fournitures de nos forces terrestres n'est guère plus mobile qu'il ne l'était à la fin de la Deuxième Grande guerre. On doit les expédier par les routes. Nous ne disposons que d'un nombre restreint de véhicules à chenilles pour ce service. Nous n'avons que peu d'avions—si nous en avons—à la ligne de feu même. Je sais que nous avons maintenant quelques hélicoptères. A mon avis, nous n'aurions pas dû continuer comme nous l'avons fait. C'est là le point que nous avons soulevé, qu'avait soulevé le comité de défense en 1963 et auquel j'ai fait plusieurs fois allusion dans le passé, à savoir que nos forces terrestres n'étaient pas mobiles, et qu'elles ne sont pas plus mobiles qu'elles ne l'étaient durant la Deuxième Grande guerre.

Nous sommes censés préconiser, en Europe, l'usage d'armes tactiques nucléaires, selon le principe de la mobilité et du déploiement. Comment pouvons-nous disperser nos forces armées, comment pouvons-nous les rendre mobiles quand nous manquons de l'équipement nécessaire?